

ASSEMBLÉE NATIONALE

23 novembre 2023

POUR CONTRÔLER L'IMMIGRATION, AMÉLIORER L'INTÉGRATION - (N° 1855)

Tombé

AMENDEMENT

N° CL1455

présenté par

M. Taché, M. Lucas, M. Ben Cheikh, Mme Sebaihi, Mme Regol, M. Iordanoff, Mme Rousseau, Mme Arrighi, M. Bayou, Mme Belluco, Mme Chatelain, M. Fournier, Mme Garin, M. Julien-Laferrière, Mme Laernoës, Mme Pasquini, M. Peytavie, Mme Pochon, M. Raux, Mme Sas, Mme Taillé-Polian et M. Thierry

ARTICLE 1ER BB

Supprimer les mots :

« dans un secteur en tension ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à ne pas restreindre ce rapport qui vise à étudier la façon dont on pourrait permettre aux ressortissants d'un pays membre de l'Organisation internationale de la Francophonie de venir plus aisément en France, à seulement ceux qui occuperaient un emploi dans un secteur en tension. Nous devons faire vivre ce réseau de la francophonie au plus large possible, avec des facilités pour ses membres.